

Compte rendu de la séance d'information sur le projet de
Plan d'action famille de Montréal
tenue le 29 octobre 2007, de 19 h 00 à 22 h 15,
à la salle 100, Marcel-Pepin, du Centre Saint-Pierre,
1212, rue Panet, Montréal

La Commission :

M^{me} Jocelyne Beaudet, présidente

M^{me} Judy Gold, commissaire

M. Weber Laurent, commissaire

M^{me} Stéphanie Espach, analyste principale et coordinatrice

M^{me} Hélène Bilodeau, analyste

Pour la Ville de Montréal

M. Pierre Bélec, conseiller spécial du directeur général, Affaires corporatives

M. Jean Dominique, chargé de mission, Affaires corporatives

Étaient également présents dans la salle des représentants de divers services de la ville de Montréal et une vingtaine de personnes à titre individuel ou représentant de groupes ou organismes.

Après un mot de bienvenue, la présidente de la commission explique le déroulement de la commission, qui débute ce soir par une séance d'information, et qui sera suivie, le 29 octobre et les 5 et 6 novembre, de trois ateliers thématiques destinés à enrichir la réflexion sur divers aspects du Plan d'action de la Ville.

Un forum d'échange a également été organisé via le site Internet de l'OCPM pour permettre à un large éventail de personnes de donner leur opinion pendant la période d'information de la commission, allant de ce jour jusqu'au 12 novembre. Enfin, l'audition des mémoires est prévue pour le 27 novembre.

La présidente présente les deux commissaires qui l'assistent et les personnes de l'OCPM présentes dans la salle, dont Mme Louise Roy, présidente de l'Office, qui présidera les trois ateliers.

Mme Beaudet explique le déroulement de la séance d'information de ce soir et invite les membres de la Ville de Montréal à se présenter.

Elle passe la parole à M. Pierre Bélec, porte-parole de la ville de Montréal qui, après la présentation des personnes qui l'accompagnent, résume les grandes lignes du Cadre de référence famille ainsi que du Plan collectif

d'action famille 2008-2009, les deux éléments du Plan d'action collectif sur lesquels porte la consultation.

M. Bélec indique que le Plan d'action famille résulte d'une démarche ayant impliqué 19 élus, 500 citoyens et une centaine de fonctionnaires dans les arrondissements ainsi que dans les services centraux.

Le Cadre de référence famille a servi, au mois de mai, à amorcer les travaux dans les arrondissements, lesquels ont commencé à élaborer leurs plans d'action locaux durant l'été. Déjà sept plans ont été approuvés par les instances locales et la plupart des arrondissements sont en voie de préparer le leur en vue de leur approbation. Le Plan collectif d'action, finalisé en septembre, a bénéficié des réflexions engagées à tous les niveaux.

Le Plan d'action famille vise d'abord les familles habitant déjà Montréal. De plus, quatre cibles ont été priorisées sur lesquelles faire porter les efforts de rétention et de fidélisation des jeunes familles dans la Ville.

Le Cadre de référence, qui a un horizon de quatre ou cinq ans, donne les orientations et objectifs généraux qui ont inspiré le Plan collectif d'action et les plans locaux, lesquels portent sur les années 2008 et 2009. Chaque arrondissement ayant élaboré son plan d'action a créé un «chantier», incluant des élus, des citoyens et des fonctionnaires, qui sera l'instance de suivi, d'évaluation, de reddition de comptes et d'élaboration de nouveaux plans annuels. Un Chantier corporatif famille est également prévu pour les services offerts par la Ville centre.

M. Bélec passe en revue les cinq éléments principaux du Plan collectif d'action famille, soit :

- Des quartiers vivants, lieux d'appartenance indispensables à la qualité de vie des familles, un patrimoine à préserver ;
- Des logements accessibles, abordables, répondant aux besoins des familles et en bon état ;
- Une circulation fluide mais rassurante pour les familles, ainsi que des moyens de transport pour toutes les distances ;
- Une sécurité publique et un sentiment de sécurité de même niveau ;
- Une offre d'activités adaptée aux familles en culture, sports et loisirs.

M. Bélec précise que le Plan d'action famille n'est pas une politique de développement social bien qu'il présente des éléments sociaux. Ce n'est pas non plus la totalité de ce que la Ville peut faire ; il faut le voir en complémentarité avec plusieurs autres de ses politiques sectorielles, avec lesquelles, par ailleurs, il y a nécessairement des éléments communs.

Il énonce deux questions auxquelles la consultation pourrait contribuer à répondre : (1) La Ville a-t-elle identifié les bons enjeux ? (2) Quelles actions les autres grands intervenants sur le territoire montréalais sont-ils prêts à entreprendre pour compléter l'action de la Ville ?

La présidente invite ensuite l'assemblée à poser des questions aux représentants de la Ville. En cours de séance, les principaux sujets abordés par la salle et par les commissaires, regroupés par thèmes, sont les suivants:

1. Problématique, objectifs et clientèle visés

- Des données plus précises sont souhaitées pour mieux comprendre certains enjeux et problématiques au niveau d'arrondissements ou de l'ensemble de la ville.
- Certains s'interrogent sur le fait que les aînés ne sont pas très présents dans le Plan d'action famille et sur les mesures qui seront envisagées pour favoriser les liens intergénérationnels, par exemple, pour permettre des logements intergénérationnels.
- Certaines familles d'immigrants n'ont pas de réseaux d'entraide familiale ici. Certaines communautés sont par ailleurs très fermées et leurs besoins ne sont donc pas connus.
- Certains s'interrogent pourquoi il n'y a pas d'actions spécifiques prévues en fonction des quatre cibles priorisées aux fins de la rétention de familles et si ces clientèles ont des besoins spécifiques.
- La définition de famille retenue, quoique large, exclut certaines problématiques, en particulier celle des familles avec des enfants handicapés qui deviennent adultes. Ces familles ont des besoins relatifs à des dépendants adultes qui pourraient être ainsi ignorés : en termes d'habitation, etc. Il faut garder une souplesse pour intégrer des situations s'écartant du cadre théorique imaginé au départ et prévoir une vision à long terme.
- Le principe d'accès universel, bien qu'il soit reconnu dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités, ne devrait-il pas être ajouté explicitement dans le Plan d'action famille ?
- La Ville ne s'est pas aventurée loin dans la conciliation travail-famille-études, ce que d'autres villes au Québec auraient fait dans leurs politiques familiales.
- Compte tenu que le Québec vise à augmenter le nombre d'immigrants dans les prochaines années, une des quatre cibles priorisées par la Ville, la cible de familles à retenir à Montréal d'ici 2012 devrait-elle être révisée à la hausse ?
- Y a-t-il des différences dans l'évolution du nombre des familles dans les diverses parties de la ville ? Par exemple, y a-t-il eu un plus grand exode dans l'Est qu'ailleurs ?

- Quelle est la réflexion à la base du choix de miser sur les familles et non pas d'autres avenues à privilégier pour dynamiser l'économie et assurer l'avenir de la ville ?

2. Gestion - politique

- Ne devrait-on pas s'assurer que les représentants de la société civile dans les divers chantiers soient des parents ?
- La présence des familles devrait-elle être prévue plus formellement dans les mécanismes d'orientation et dans les instances décisionnelles relatives au Plan d'action famille ?
- La place accordée aux organismes communautaires axés sur les familles dans les divers chantiers aurait été limitée. Viser un meilleur dialogue ?
- Les arrondissements et la Ville ont-ils les budgets requis pour entretenir leurs chantiers et réaliser leurs futurs bilans annuels ?
- Quand le Chantier Ville sera-t-il créé ?
- Quelle est la stratégie marketing résidentiel préconisée par la Ville ?

3. Habitation

- Les familles avec un enfant handicapé ont des besoins particuliers, auxquels les programmes d'habitation et d'adaptation des logements auraient peine à répondre.
- Des questions sur le programme Accès propriété (qui n'existe que depuis 2003), ses résultats par rapport aux objectifs initiaux et à la préoccupation famille, et la nouvelle cible famille qui pourrait être déterminée.

4. Circulation et transport

- Informations sur une expérience pilote à l'étude visant à permettre de monter dans les autobus avec des poussettes sans avoir à les fermer.
- Possibilité de plus petits véhicules de transport en commun pour répondre aux besoins des familles ?

La séance est levée à 22h15.

Les transcriptions sténographiques des échanges tenus le 29 octobre et pendant les ateliers thématiques seront disponibles dans le site Internet de l'Office de consultation publique de Montréal : www.ocpm.qc.ca.

ANNEXE

I- DOCUMENTS DÉPOSÉS PAR LA VILLE DURANT LA SÉANCE

1. Présentation électronique «Plan d'action famille de Montréal» (17 pages)
2. Répartition du revenu des familles en 2000, arrondissements de Montréal et autres territoires (1 tableau d'une page)
3. Évolution de la population 1966 – 2006, arrondissements de Montréal et villes de l'agglomération (1 tableau d'une page)

II- INFORMATIONS QUE LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE SE SONT ENGAGÉS À TRANSMETTRE ULTÉRIEUREMENT

1. Statistiques sur les ménages avec enfants dans le Centre-Sud
À la demande de Gaétan Robert, du Comité logement du Centre-Sud, des données sur les ménages avec enfants dans son arrondissement, en chiffres absolus et en proportion de l'ensemble des ménages avec enfants, par tranches d'âge et par tranches de revenus, pour permettre de faire le lien avec la Stratégie d'inclusion de la Ville, si possible provenant du dernier recensement.
2. Données sur la place des classes moyennes dans chaque arrondissement.
À la demande de Mme Mylène Robert, coordonnatrice du Conseil jeunesse de Montréal.
3. Données sur le pourcentage de familles avec enfant à Montréal relativement à la population totale de Montréal.
À la demande de Mme Beudet.
4. Données sur l'évolution de la clientèle famille du programme Accès à la propriété.
À la demande de M. Weber Laurent.
5. Taux d'immigrants
À la demande de Mme Gold, est-ce que le taux de 28% d'immigrants à Montréal correspond aux montréalais nés hors pays ?
6. Évolution des courbes de départs des familles par arrondissement de la ville
À la demande de Mme Beudet, M. Bélec déposera un texte en sa possession sur les courbes dans différentes sections de la ville qui indiqueraient que les courbes seraient similaires partout, du moins à long terme.